

COMMUNAUTÉ D'APPRENTISSAGE

- Pour faciliter l'intégration des nouveaux étudiants, des binômes anciens/ nouveaux stagiaires sont formés lors de la journée de rentrée (jeudi 10 septembre).
- Des « personnes ressources » mettent leurs notes des différents cours à disposition des personnes en difficulté ponctuelle.
- Un Conseil Paritaire assure la circulation permanente de l'information et contribue à la préparation des temps forts de l'année. Il est composé de représentants des stagiaires et des étudiants élus par leurs pairs, de la directrice, du directeur pédagogique, d'un représentant des enseignants et de l'assistante administrative.
- Un guide de la formation est disponible sur la plateforme pédagogique Moodle (voir plus loin). Il regroupe la présentation des cours, les modalités de validation, la méthodologie et les informations générales. Il est à consulter régulièrement.